

# S.I.A.C.B.A. 2011

**SALON INTERNATIONAL D'ART CONTEMPORAIN DU BASSIN D'ARCACHON**

**PARC EXPOSITION D'ARCACHON - LA TESTE DE BUCH  
GIRONDE - FRANCE.**



**Du 15 au  
18 avril**

## RÈGLEMENT

### Article 1 - généralités - descriptif

La participation à ce salon est subordonnée à l'acceptation sans réserve ni restriction du présent règlement et implique de l'exposant à le respecter dans sa totalité et sans aucun recours envers l'organisateur. Le S.I.A.C.B.A., Salon International d'Art Contemporain du Bassin d'Arcachon, est organisé par Christine Le Parquic, Commissaire d'Exposition, agent d'artistes de KRISTY'S -GALERIE, 3 place Gambetta 33340 Lesparre Médoc, non assujettie à la TVA - Siret n°385 083 761 00036 - APE n° 4789Z - Tél. 06 45 05 96 28. E-mail : clpchri@yahoo.fr - Internet www.kristys-galerie.com

Dates : du jeudi 14 au lundi 18 avril 2011 inclus. Ouvert au public le vendredi de 10h à 23h le samedi de 10h à 20h, le dimanche de 10h à 20h et le lundi de 10h à 18h.

Lieu : Parc des expositions d'Arcachon - La Teste de Buch. Sur 3000 m<sup>2</sup> de surface chauffée. Espace restauration, vestiaire gratuit pour les visiteurs, parking gratuit.

#### Accessibilité :

Par route : à 45 minutes de Bordeaux, Autoroutes Bordeaux - Bayonne, puis prendre la sortie Bassin d'Arcachon. A La Teste de Buch, suivre zone industrielle puis prendre la 1ère à gauche (avenue de l'Europe).

Par train : Toute l'année, liaison TGV Paris/Vordeaux en 3h30. Puis TER, Bordeaux : La Teste de Buch.

Par avion : Aéroport international Bordeaux Mérignac à 45 minutes.

Parking gratuit pour les visiteurs et les exposants.

Nombre de stands : 90 à 150 environ selon la surface réservée.

Publicité : affiches 4x3, affiches abris-bus, affiches 40x60, invitations, flyers, catalogues, annonces presse, radios, partenariats, Internet, etc.

### Article 2 - sélection

Le S.I.A.C.B.A. 2011 est exclusivement réservé aux professionnels : agents d'artistes, artistes, galeristes, éditeur d'art, encadreurs d'art... Tout artisanat d'art est exclu (vases, miroirs, objets utilitaires, bijoux, etc.) Toutes les techniques et tous les styles seront acceptés (figuratif, abstrait, hyperréalisme, symbolique, art singulier...). L'exposant s'engage à être en règle avec les différentes administrations (sociales et fiscale) dans l'exercice de son activité artistique. Le comité, composé de professionnels du monde artistique, procédera à la sélection de toutes les demandes et il statuera sans être obligé de motiver ses décisions. La participation à une ou plusieurs éditions du S.I.A.C.B.A. n'entraîne pas une admission automatique par le comité de Sélection pour l'année suivante. Les dossiers ne seront étudiés qu'accompagnés de la totalité des pièces à produire et en cas de rejet, il sera sans appel et ne donnera lieu à aucune indemnité. Les candidatures seront enregistrées par ordre d'arrivée et dans la mesure des emplacements et des surfaces disponibles. Dès le nombre d'exposants atteint, les inscriptions seront closes et une liste d'attente sera ouverte. L'exposant non retenu sera informé par retour de son dossier. L'artiste sélectionné recevra une attestation d'admission nominative et incessible. Tous les exposants, même ceux ayant déjà participé au S.I.A.C.B.A., devront obligatoirement constituer un dossier de candidature (voir pièce à fournir sur le bulletin d'inscription). Chaque exposant se verra adresser au plus tard, un mois avant la manifestation :

- un guide de l'exposant donnant tous les éléments nécessaires à l'installation,
- Le plan du salon, son numéro d'emplacement et cartes d'invitations commandées
- Les possibilités d'hébergement et tous autres documents relatifs à la bonne organisation de ce salon.